

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dix-neuvième session**

Bangkok et en ligne, 15-19 mai 2023

Point 4 j) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de l'application du Programme de
développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans
le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire
de la Commission : statistiques****Faire en sorte que chacun soit compté pour une action
plus efficace contre les changements climatiques****Note du secrétariat***Résumé*

On trouvera dans le présent document une brève analyse de l'importance de disposer de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil résilients pour que l'action climatique soit plus efficace, en particulier s'agissant de garantir à tous une identité juridique.

Il est essentiel de veiller à ce que chacun ait une identité juridique pour permettre à la communauté mondiale et aux gouvernements nationaux de tenir leur promesse de ne laisser personne de côté, y compris les personnes touchées par les changements climatiques.

Il est également essentiel de disposer de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil résilients pour soutenir les efforts d'adaptation aux changements climatiques, aujourd'hui et à l'avenir. Lorsqu'ils fonctionnent bien, ces systèmes sont la meilleure source de données actualisées et granulaires sur la population et de statistiques pouvant être utilisées aux fins de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des politiques, notamment des politiques de lutte contre les effets des changements climatiques. Les personnes non enregistrées sont souvent invisibles pour l'État et, par conséquent, leur niveau de vulnérabilité et les limites qu'elles rencontrent dans l'accès à la protection et aux services sociaux peuvent être très difficiles à évaluer.

Des millions de personnes dans le monde sont déplacées ou se déplacent souvent à la suite de catastrophes ou des effets néfastes des changements climatiques. Ces chiffres vont probablement augmenter, d'où la nécessité de mettre en place des structures de gouvernance favorables. Dans le présent document, le secrétariat examine comment les déplacements créent des difficultés majeures pour les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et peuvent aggraver les effets négatifs du non-enregistrement. Parallèlement, les personnes déplacées sont parmi celles qui ont le plus besoin de la protection sociale et juridique que procurent les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, d'où l'importance cruciale pour les gouvernements de renforcer ces systèmes dans le cadre de leurs efforts visant à atténuer les effets des changements climatiques.

* ESCAP/79/1/Rev.2.

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique est invitée à reconnaître l'importance du bon fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil pour une action efficace contre les changements climatiques. Elle est également invitée à réaffirmer son engagement à faire en sorte que tous les habitants de l'Asie et du Pacifique puissent bénéficier de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil universels et adaptés, qui facilitent la jouissance de leurs droits et favorisent la bonne gouvernance, la santé et le développement. Elle est en outre invitée à souligner la nécessité d'accélérer les efforts visant à soutenir des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui soient résilients, notamment en tant que moyen de faire face aux conséquences des changements climatiques.

I. Introduction

1. Il importe de disposer de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil résilients pour que l'action contre les changements climatiques soit plus efficace, en particulier si l'on veut garantir une identité juridique à tous. À sa soixante-dix-huitième session, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a approuvé la Déclaration ministérielle sur la construction d'un avenir plus résilient grâce à un enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil inclusifs¹.

2. Il est essentiel de veiller à ce que tout un chacun, en Asie et dans le Pacifique, ait une identité juridique afin de permettre à la communauté mondiale et aux gouvernements nationaux de tenir leur promesse de ne laisser personne de côté, y compris les personnes touchées par les changements climatiques, et ce, aujourd'hui comme demain. Le bon fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil est fondamental pour garantir une identité juridique à tout un chacun. Eu égard aux changements climatiques, ces systèmes peuvent constituer un outil important dans le cadre des efforts d'adaptation et joueront un rôle primordial dans le soutien à la vie des personnes touchées par les changements climatiques. Plus ces systèmes seront solides, plus les générations futures seront résilientes face aux effets des changements climatiques.

II. Soutenir l'adaptation aux changements climatiques grâce à des systèmes d'enregistrement de l'état civil et de statistiques de l'état civil résilients

A. Importance de l'identité juridique pour que personne ne soit laissé de côté et situation actuelle en Asie et dans le Pacifique

1. Qu'est-ce que l'identité juridique ?

3. Par identité juridique, on entend les caractéristiques de base constituant l'identité d'une personne, telles que le nom, le sexe et le lieu et la date de naissance, conférées après la naissance lorsqu'une autorité d'état civil enregistre la naissance et délivre l'acte qui l'atteste. Si la naissance n'a pas été enregistrée, l'identité juridique peut être conférée par une autorité habilitée à le faire ; le système doit être relié au système d'état civil de façon à garantir une gestion globale de l'identité juridique, de la naissance à la mort. L'identité

¹ Résolution 78/4.

juridique est retirée lorsque l'autorité d'état civil enregistre le décès et délivre l'acte qui l'atteste².

4. À la deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenue en 2021, les participant(e)s ont fait état du rôle essentiel de cette pratique et du fait qu'elle est le fondement de l'identité juridique, en soulignant l'importance de l'enregistrement universel des naissances et de la mise en œuvre d'une approche intégrée de l'identité juridique, qui inclut les populations vulnérables et difficiles à atteindre. Le Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique (2020-2030) s'appuie sur le système des Nations Unies pour le développement en vue d'aider les États à mettre en place des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identité qui soient à la fois intégrés, pris en charge par les pays et durables. Les gouvernements de l'Asie et du Pacifique ont exprimé la ferme volonté de concrétiser leur vision commune, à savoir que, d'ici à 2024, tous les habitants de la région devraient bénéficier de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil universels et adaptés aux besoins.

5. Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil offrent aux personnes la reconnaissance et la documentation officielles nécessaires pour établir leur identité juridique et leur état civil, ce qui contribue à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces dernières années, l'accent a davantage été mis sur la manière d'assurer la résilience des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil afin que des documents d'identité puissent être délivrés en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil doivent se convertir au numérique afin de pouvoir être plus facilement reliés aux systèmes de gestion de l'identité, ce qui, du même coup, augmentera la résilience et renforcera la capacité à faciliter l'adaptation aux changements climatiques. Faute d'accorder de toute urgence une attention particulière à ces systèmes, ceux-ci ne déploieront pas tout leur potentiel.

6. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a posé des problèmes considérables à la prestation de services d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Elle a creusé les inégalités existantes et a probablement touché de manière disproportionnée les populations qui étaient déjà laissées pour compte. Les catastrophes induites par les changements climatiques, dont la fréquence et la gravité devraient augmenter, créeront des difficultés analogues, voire plus graves. Les difficultés occasionnées par la pandémie de COVID-19 peuvent donc être considérées comme un signe avant-coureur de la pression que les changements climatiques exerceront probablement sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

2. État des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

7. Malgré l'importance des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique sont encore loin de concrétiser la vision commune adoptée en 2014. En 2021, à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des

² Nations Unies, *Implementation of the United Nations Legal Identity Agenda: United Nations Country Team Operational Guidelines* (New York, 2020).

faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), la CESAP a publié un rapport intitulé *Getting Every One in the Picture: A Snapshot of Progress Midway through the Asia and Pacific Civil Registration and Vital Statistics Decade*.

8. Ce rapport met en évidence certaines tendances encourageantes dans la région. Tout d'abord, le pourcentage de naissances enregistrées, également appelé taux d'enregistrement des naissances, a rapidement augmenté dans les pays où ce taux était faible au début de la Décennie. Ces pays rattrapent rapidement les pays de la région dont le taux d'enregistrement des naissances est plus élevé³. Malgré ces progrès, la pandémie de COVID-19 a montré que les naissances dans les communautés difficiles à atteindre et marginalisées sont encore moins susceptibles d'être enregistrées pendant les crises et que des efforts soutenus sont nécessaires pour mettre en place des systèmes résilients capables d'assurer l'enregistrement universel. Dans le cadre de ces efforts, on pourrait notamment classer l'enregistrement des faits d'état civil dans la catégorie des services essentiels afin que les centres d'enregistrement ne soient pas fermés en temps de crise.

9. L'enregistrement des décès à l'état civil suit la même tendance encourageante que l'enregistrement des naissances, avec un rattrapage des pays du Pacifique, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, dont le taux d'enregistrement des décès était faible au début de la Décennie. Néanmoins, on estime encore à 8,3 millions le nombre de décès non enregistrés chaque année en Asie et dans le Pacifique⁴ et on constate un manque important d'enregistrement, de codification et d'analyse des causes de décès.

10. À mesure que les registres d'état civil s'améliorent, davantage de pays peuvent utiliser les données qu'ils contiennent pour établir des statistiques de l'état civil. D'après les informations présentées dans le document *Getting Every One in the Picture*, 32 pays ont indiqué qu'ils produisaient déjà des statistiques de l'état civil fondées à partir des données des registres. Cependant, 17 pays n'en étaient encore pas à ce stade ; tous étaient situés en Asie du Sud et du Sud-Ouest, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. En outre, les pratiques de diffusion de l'information ont récemment évolué dans de nombreux pays, les principales statistiques de l'état civil, telles que le nombre de naissances et de décès, étant publiées plus fréquemment, parfois trimestriellement ou mensuellement. Ces évolutions ont été en partie motivées par les exigences de la pandémie de COVID-19, qui ont conduit à une publication plus fréquente des statistiques sur la mortalité.

11. En dépit de tous ces progrès, la région a encore un long chemin à parcourir pour faire en sorte que chaque individu soit pris en compte et pour parvenir à l'enregistrement universel des faits d'état civil, en particulier lorsqu'il s'agit des plus démunis, qui sont parmi les plus susceptibles de souffrir de manière disproportionnée des effets des changements climatiques.

³ *Getting Every One in the Picture: A Snapshot of Progress Midway through the Asia and Pacific Civil Registration and Vital Statistics Decade* (publication des Nations Unies, 2021).

⁴ CESAP, « Reaching a regional estimate of death registration completeness », Stats Brief, n° 32 (janvier 2023).

III. Rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques

A. Données

12. Pour être efficace, l'action climatique menée par les parties prenantes nationales, régionales et mondiales doit s'appuyer sur des données climatiques comparables à l'échelle internationale.

13. Les informations relatives aux changements climatiques comprennent des données, des statistiques et des indicateurs concernant les facteurs de changement ; les conséquences ; les vulnérabilités démographiques, sociales, environnementales et économiques ; les mesures visant à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter⁵. Une grande partie de ces informations est recueillie et détenue par divers organismes gouvernementaux, ainsi que par des institutions scientifiques et de recherche, chaque institution utilisant souvent des méthodes, une terminologie, des définitions et des concepts différents pour la production des données, y compris les données provenant des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Cette fragmentation complique la fourniture de données cohérentes susceptibles d'éclairer les décisions nationales en matière de climat, sans parler de la fourniture d'informations comparables au niveau international pour documenter les négociations multilatérales sur le climat et les décisions sur les mesures à prendre. Ces difficultés sont accentuées par les problèmes liés à la coordination et à la gouvernance des données. La production des informations liées aux changements climatiques et leur utilisation pour élaborer des politiques bénéficieront grandement de concepts et de cadres approuvés au niveau international.

14. À sa cinquante-troisième session, tenue en mars 2022, la Commission de statistique a adopté l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques⁶ comme cadre pour les statistiques et les indicateurs concernant les changements climatiques que les pays doivent utiliser lorsqu'ils élaborent leurs propres ensembles de statistiques et d'indicateurs en fonction de leurs préoccupations, de leurs priorités et de leurs ressources respectives⁷. L'Ensemble mondial est le résultat de plus d'une décennie d'efforts visant à définir le champ des informations sur les changements climatiques, notamment sur les facteurs, les conséquences, les vulnérabilités, l'atténuation et l'adaptation. En outre, il indique les liens avec les engagements inscrits dans l'Accord de Paris, le programme de travail de l'Accord de Paris, l'ensemble de règles de Katowice et d'autres programmes de développement pertinents adoptés à l'échelle internationale, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). De nombreux indicateurs de ces cadres sont mieux mesurés dès lors que l'on dispose de

⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability: Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Hans-Otto Pörtner et al., dir. (Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge University Press, 2022).

⁶ Voir <https://unstats.un.org/unsd/envstats/climatechange.cshhtml> pour plus d'informations.

⁷ *Documents officiels du Conseil économique et social, 2022, Supplément n° 4 (E/2022/24-E/CN.3/2022/41)*, chap. I, sect. C, décision 53/116.

systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil bien conçus.

15. La Commission de statistique supervise également le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes, qui est coprésidé par la CESAP et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Ce Groupe d'experts œuvre à la mise en place et au renforcement d'un cadre commun et d'un réseau de communautés d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes. Les normes statistiques mondiales et la classification des catastrophes amélioreront les données et l'analyse des risques de catastrophe et contribueront ainsi à accroître la base de données factuelles pour une action commune et coordonnée visant à atténuer les effets des catastrophes d'origine climatique et à s'y adapter.

16. À sa huitième session, tenue en août 2022, le Comité de statistique de la CESAP a décidé de se concentrer, dans ses futurs travaux, sur l'élaboration d'indicateurs des progrès accomplis en matière de statistiques relatives aux changements climatiques. Il s'agit là d'une priorité urgente, tout comme la nécessité de renforcer la capacité à faire des choix complexes en matière de gouvernance des données.

17. Le fait de s'engager dans une collaboration régionale pour améliorer les statistiques relatives aux changements climatiques est l'occasion de reproduire un succès antérieur de la CESAP qui avait consisté à faire des statistiques sur les catastrophes une priorité mondiale pour le développement de la statistique. Ainsi, la région Asie-Pacifique, sous l'égide de la CESAP, a été l'une des premières à promouvoir l'amélioration des données relatives aux catastrophes. Ces efforts ont abouti au Cadre de statistiques relatives aux catastrophes, qui sert de point de départ au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes mentionné plus haut. Ils ont également conduit à la création d'un groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, qui soutient actuellement la mise en œuvre du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes dans la région.

18. Les mesures prises par la communauté statistique aux niveaux mondial et régional, notamment en vue d'élaborer et d'adopter des termes, des concepts, des classifications et des définitions, sont déterminantes car elles contribuent à façonner un langage mondial commun qui peut être utilisé par les décideurs lors des négociations et de la recherche de consensus. Dans la mesure où les effets des changements climatiques devraient devenir plus fréquents et plus graves à l'avenir, il sera essentiel de disposer d'un langage commun pour pouvoir suivre en permanence les difficultés qui se présenteront et y remédier.

19. L'analyse de la CESAP montre que, dans tous les scénarios des changements climatiques, ainsi que par rapport aux moyennes mondiales, l'Asie et le Pacifique seront les plus touchés par les fortes précipitations, ainsi que par la sécheresse agricole, les températures caniculaires et les vagues de chaleur et les vents chauds, ainsi que par l'intensification des cyclones tropicaux⁸. Les données les plus récentes indiquent une nette régression de l'action climatique (objectif 13) par rapport à la base de référence de 2015⁹. Il est clair que la région Asie-Pacifique connaîtra à l'avenir davantage de

⁸ *Asia-Pacific Riskscape @ 1.5°C: Subregional Pathways for Adaptation and Resilience - Asia-Pacific Disaster Report 2022 for ESCAP Subregions - Summary for Policymakers (ST/ESCAP/3011).*

⁹ *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2022: Widening Disparities Amid COVID-19* (publication des Nations Unies, 2022).

catastrophes naturelles du fait des changements climatiques. La gestion du flux d'informations est un élément crucial de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques. Transmettre les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment permet de sauver des vies et de réduire les pertes, tout en renforçant la résilience des populations face aux catastrophes et aux effets des changements climatiques. Des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui fonctionnent bien sont à même de fournir des données exactes sur la population en temps utile, ce qui est un aspect primordial de toute stratégie d'adaptation, de préparation et d'intervention face aux catastrophes induites par les changements climatiques. Lorsque les données de l'état civil sont utilisées pour les registres de population, comme c'est de plus en plus le cas en Asie et dans le Pacifique, elles peuvent devenir encore plus utiles. Cette utilité est d'autant plus grande que les données sont régulièrement actualisées.

20. Les données démographiques fondées sur les registres et les statistiques de l'état civil, entre autres sources, peuvent être utilisées dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que de la préparation aux catastrophes qu'ils induisent et des mesures d'intervention. Ces informations peuvent être traitées pour produire des cartes détaillées, à même de fournir des informations sur l'emplacement et l'étendue des dommages, les populations touchées et les communautés en situation de vulnérabilité. Cependant, de nombreux pays de la région Asie-Pacifique éprouvent des difficultés à mettre en place des systèmes de gestion de l'information sur les catastrophes et des réponses appropriées en raison de lacunes importantes en matière de données et d'analyse. Lorsque des données existent, il peut être difficile de les intégrer depuis différentes sources de données, ce qui peut également limiter leur utilité. En l'absence d'informations exactes, actualisées, granulaires et facilement accessibles, les programmes de réduction des risques de catastrophe ne peuvent être élaborés ou mis en œuvre de manière efficace.

21. Il est donc essentiel de veiller à ce que les naissances et les décès soient déclarés et enregistrés avant, pendant et après les catastrophes, et que ces données soient mises à la disposition des autorités compétentes à des fins de planification de la prestation de services et d'appui à celle-ci. Les processus d'enregistrement des faits d'état civil peuvent fournir des informations essentielles sur ce qui se passe pendant les catastrophes naturelles au niveau des individus, en termes de décès et de causes de décès, et au niveau démographique, en termes d'évolution des schémas de mortalité liés à des phénomènes météorologiques extrêmes ou à des épidémies provoquées par des catastrophes. À titre d'exemple, le Gouvernement de Vanuatu a élaboré une base de données centrale pour l'enregistrement des faits d'état civil adaptée aux besoins spécifiques du pays. Lors des campagnes d'enregistrement après une catastrophe, la base de données garantit la disponibilité et l'exactitude des données¹⁰. Vanuatu étant l'un des pays les plus vulnérables aux risques naturels, il est primordial d'accroître la résilience de son système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Il faudra que davantage de pays de la région suivent cet exemple si l'on veut mieux gérer l'enregistrement des faits d'état civil dans les situations consécutives à une catastrophe.

22. En outre, l'élaboration de statistiques à partir des registres d'état civil est le meilleur moyen de suivre l'évolution et la dynamique démographiques à long terme susceptibles de résulter des changements climatiques. Les changements climatiques risquent d'avoir de graves répercussions sur la

¹⁰ *Getting Every One in the Picture.*

fécondité, la mortalité et les structures des migrations ; il faudrait étudier de près ces changements dans les prochaines années. Toutefois, en l'absence de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil fonctionnant correctement, ces études risquent d'être retardées et beaucoup moins détaillées.

23. La dématérialisation des processus d'enregistrement des faits d'état civil peut faciliter l'accès aux données pour l'établissement de statistiques de l'état civil et rendre les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil plus adaptables et plus résilients. Grâce à la numérisation des données, ces dernières sont sauvegardées en permanence, ce qui permet de protéger la base de données en cas de catastrophe naturelle. Selon les données d'expérience des pays, l'élaboration d'un système dématérialisé peut permettre de surmonter les difficultés liées à la géographie et à l'accès aux infrastructures matérielles, qui sont amplifiées en cas de catastrophe. Le passage au numérique facilite l'échange de données et d'informations en temps voulu et peut rendre la collaboration entre les institutions gouvernementales plus aisée.

B. Santé

24. Comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'a indiqué,

« Le changement climatique a déjà des répercussions sur la santé de multiples façons, et entraîne notamment des décès et des maladies dus à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, comme les vagues de chaleur, les tempêtes et les inondations, la perturbation des systèmes alimentaires, l'augmentation des zoonoses, des toxi-infections alimentaires et des maladies à transmission hydrique ou vectorielle, ainsi que des problèmes de santé mentale. En outre, le changement climatique compromet de nombreux déterminants sociaux d'une bonne santé, tels que les moyens de subsistance, l'égalité et l'accès aux soins de santé et aux structures de soutien social. Ces risques sanitaires sensibles au climat sont ressentis de manière disproportionnée par les personnes les plus vulnérables et défavorisées, notamment les femmes, les enfants, les minorités ethniques, les communautés pauvres, les migrants ou les personnes déplacées, les populations âgées et les personnes souffrant d'affections sous-jacentes »¹¹.

25. L'OMS a également fait observer qu'« Entre 2030 et 2050, on s'attend à ce que le changement climatique entraîne près de 250 000 décès supplémentaires par an, dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur »¹². Ainsi, entre 2000 et 2016, le nombre de personnes exposées aux températures extrêmes et aux vagues de chaleur en Asie et dans le Pacifique a augmenté de 125 millions¹³. En outre, on estime que les catastrophes climatiques, telles que les inondations et les tempêtes, font 43 000 victimes dans la région chaque année¹⁴. Une étude utilisant des données empiriques provenant de 43 pays a révélé que 37 % des décès survenus

¹¹ OMS, « Changement climatique et santé : principaux faits » (30 octobre 2021). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>.

¹² Ibid.

¹³ *Asia-Pacific Disaster Report 2021: Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks from Biological and Other Natural Hazards* (publication des Nations Unies, 2021).

¹⁴ *Asia-Pacific Disaster Report 2017: Leave No One Behind - Disaster Resilience for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2017)

entre 1991 et 2018 étaient imputables aux changements climatiques¹⁵. Il convient d'investir dès à présent dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil afin de préserver la capacité de surveiller ces répercussions à l'avenir.

26. Le secteur de la santé joue un rôle unique et fondamental dans la protection des individus et des communautés. Les membres les plus vulnérables de la société sont ceux qui sont les plus exposés aux risques environnementaux et qui, dans le même temps, sont particulièrement susceptibles de souffrir des effets néfastes sur le plan de la santé. Les risques sont particulièrement prononcés dans les milieux à faibles ressources, où les systèmes de santé sont déjà mal équipés, manquent de personnel et sont surchargés¹⁶. La couverture sanitaire universelle et l'enregistrement des faits d'état civil sont inextricablement liés. Lorsque la Thaïlande a lancé sa politique de soins de santé universels en 2021, la fourniture d'une assurance maladie a été rendue possible et facilitée par le système national d'enregistrement des faits d'état civil et de gestion de l'identité, qui a permis l'inscription rapide des bénéficiaires. En outre, l'utilisation de numéros d'identification uniques et d'informations démographiques personnelles provenant du système d'enregistrement des faits d'état civil a considérablement amélioré la qualité des informations sur les soins de santé¹⁷. De même, le système d'enregistrement des faits d'état civil de la République de Corée facilite la mise en place d'une couverture sanitaire universelle dans ce pays¹⁸.

27. L'enregistrement universel et continu des naissances et des décès, ainsi que des causes de décès, offre une source de données en temps réel permettant aux gouvernements de déterminer les risques qui pèsent sur la santé des populations et d'éclairer l'élaboration des politiques de santé publique et l'allocation des ressources. Il est donc primordial de disposer de données d'état civil complètes et actualisées pour surveiller l'impact des catastrophes et la dynamique des populations et pour élaborer des réponses fondées sur des données probantes, en particulier dans un contexte de risques accrus¹⁹.

28. Les catastrophes sont souvent associées à une augmentation notable de la mortalité, tant au moment où elles frappent qu'après qu'elles surviennent. Pour surveiller l'incidence des catastrophes sur les taux de mortalité, en particulier chez les personnes les plus vulnérables, il faut des systèmes d'enregistrement des décès bien conçus, capables de faire face à l'augmentation soudaine du nombre de décès, y compris ceux qui surviennent en dehors des hôpitaux.

¹⁵ Ana Maria Vicedo-Cabrera et al. « The burden of heat-related mortality attributable to recent human-induced climate change », *Nature Climate Change*, vol. 11 (mai 2021), p. 492 à 500.

¹⁶ OMS, « Environment, climate change and health in relation to universal health coverage », note technique (octobre 2022).

¹⁷ Supasit Pannarunothai, Boonchai Kijsanayotin et Samuel Mills, « Thai civil registration and vital statistics and unique identification number systems for universal health coverage: a case study », document de réflexion sur la santé, la nutrition et la population (Washington, Banque mondiale, 2019).

¹⁸ Minah Kang et al., « Korean resident registration system for universal health coverage », document de réflexion sur la santé, la nutrition et la population (Washington, Banque mondiale, 2019).

¹⁹ ESCAP/78/26, par. 11.

29. L'enregistrement des causes de décès est l'un des éléments clefs d'un système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui fonctionne bien. Au niveau mondial, la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes est la norme qui permet de publier des statistiques comparables sur les causes de décès. La plupart des pays de l'Asie et du Pacifique doivent renforcer leurs capacités à déclarer et à enregistrer les décès, ainsi qu'à consigner, certifier médicalement et codifier les causes de décès conformément à la Classification internationale des maladies. Les systèmes qui n'ont pas les capacités d'enregistrer, de consigner, de certifier et de codifier correctement les causes des décès risquent de mettre beaucoup plus de temps à détecter les tendances et les schémas sanitaires émergents, ce qui réduit la capacité des gouvernements à réagir en temps utile aux crises sanitaires.

30. La Classification internationale des maladies, lorsqu'elle est utilisée correctement, peut être utile pour recenser les décès causés par l'exposition à des forces naturelles extrêmes. La version la plus utilisée de la norme (version 10) et la version publiée récemment (version 11) comportent toutes deux des codes spécifiques qui peuvent être attribués aux causes de décès associées à diverses forces extrêmes de la nature, y compris les tempêtes cataclysmiques et les inondations. La codification exacte des causes de décès à l'aide de normes internationales peut donc aider les gouvernements à quantifier l'impact des catastrophes naturelles, y compris celles induites par les changements climatiques, sur les vies humaines.

C. Gestion de l'identité et prestation de services efficaces pour réduire la vulnérabilité aux changements climatiques

31. Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de gestion de l'identité constituent le fondement des systèmes d'identité juridique et l'enregistrement dès la naissance est le point de départ primordial du système d'identité juridique. La gestion de l'identité est déterminante si l'on veut réduire la vulnérabilité aux changements climatiques.

32. Les gouvernements et les entreprises privées ont besoin de moyens fiables pour vérifier l'identité des personnes afin de pouvoir fournir des services plus accessibles, plus efficaces et plus efficaces. Cela est d'autant plus vrai que de plus en plus de transactions sont effectuées en ligne et que les entités s'efforcent de moderniser la manière dont elles fournissent les services publics. À l'avenir, le recours à ces systèmes de vérification fiables fera de plus en plus partie intégrante de la prestation de services.

33. Les services publics et les mesures de protection sociale peuvent réduire la vulnérabilité des populations aux changements climatiques. Selon la Banque mondiale, un développement équitable et au moment opportun peut potentiellement réduire de moitié le nombre de personnes susceptibles de tomber dans la pauvreté du fait des changements climatiques d'ici à 2030²⁰. De nombreuses mesures relatives au bien-être, à l'éducation et à la santé sont mises en œuvre plus efficacement si elles reposent sur des systèmes d'identité juridique solides et sur des données complètes et actualisées, y compris les statistiques de l'état civil.

²⁰ Martin Raiser, « The resilience imperative: for South Asia, strengthening resilience to climate change has never been more critical », Blogs de la Banque mondiale, 3 novembre 2022.

34. L'efficacité des régimes de protection sociale peut être fortement réduite si les systèmes administratifs sur lesquels ils reposent, tels que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de gestion de l'identité, sont médiocres. Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil permettent aux administrations chargées de la protection sociale d'identifier correctement les bénéficiaires. Le succès des différents régimes de protection dépend de divers processus, dont beaucoup, notamment l'identification, l'enregistrement, la collecte des cotisations et le versement des prestations, peuvent être améliorés par des systèmes de gestion de l'identité bien conçus²¹. L'établissement d'un lien entre les bases de données de la protection sociale et les systèmes de gestion de l'identité peut contribuer à accroître l'efficacité et l'efficacités des programmes de protection sociale.

35. Le fait de formaliser les économies et le travail a une incidence positive sur la réduction des écarts en matière de protection sociale, mais en Asie et dans le Pacifique, la prévalence de l'emploi informel est forte puisqu'elle concerne près de 70 % de l'ensemble des travailleurs. Les travailleurs et les employeurs informels sont beaucoup plus susceptibles d'être en dehors du cadre légal des régimes contributifs²². Les employeurs et les travailleurs doivent avoir une identité juridique pour que les systèmes d'assurance sociale puissent les identifier. Les personnes dépourvues de documents d'identité sont davantage susceptibles d'être employées dans le secteur informel²³.

36. L'inclusion financière peut également favoriser la fourniture de prestations de protection sociale, mais les personnes sans identité juridique ont souvent du mal à accéder aux services bancaires. Les ménages moins éduqués et plus pauvres, les femmes et les populations minoritaires ont moins de chances d'être inclus dans le système d'enregistrement des faits d'état civil ou d'avoir un compte bancaire²⁴. L'inclusion financière peut jouer un rôle important dans le renforcement de la résilience et l'adaptation aux effets des changements climatiques. L'accès aux services financiers permet de fournir un filet de sécurité aux individus et aux communautés et de les aider à répondre aux besoins qui évoluent au rythme des conditions météorologiques et des catastrophes naturelles²⁵.

D. Populations déplacées

37. Les changements climatiques provoquent des déplacements de population et compliquent encore plus la vie de ceux qui ont déjà été contraints de fuir. Il va falloir accorder à cette tendance une attention accrue à l'avenir, étant donné que de plus en plus de personnes sont déplacées. C'est dans la région Asie-Pacifique que vivent certaines des communautés les plus vulnérables, lesquelles doivent également faire face aux risques cumulés associés aux catastrophes d'origine climatique. Les effets des changements climatiques sont nombreux et entraînent déjà des déplacements de population, la détérioration des conditions économiques et la perte des moyens de subsistance. Les risques et les catastrophes résultant de l'intensité et de la fréquence croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les

²¹ *The Protection We Want: Social Outlook for Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, 2021).

²² Ibid.

²³ Julian Koschorke, « Leveraging identification to extend social insurance to the informal sector », Blogs de la Banque mondiale, 23 décembre 2021.

²⁴ *The Protection We Want*.

²⁵ Danielle Moore et al., « Building resilience through financial inclusion: a review of existing evidence and knowledge gaps » (Innovations for Poverty Action, 2019).

précipitations anormalement fortes, les épisodes de sécheresse prolongés, la désertification, la dégradation de l'environnement, l'élévation du niveau de la mer et les cyclones, sont d'autres causes de déplacements liés aux changements climatiques. En outre, les changements climatiques peuvent agir comme un multiplicateur de risques en exacerbant les tensions existantes et en augmentant les risques de conflits et de déplacements associés²⁶.

38. Le nombre de personnes déplacées en raison des changements climatiques va très certainement augmenter fortement, d'où la nécessité de structures de gouvernance favorables. La plupart des personnes déplacées par les changements climatiques restent dans leur propre pays au lieu de traverser les frontières. Les principales causes de déplacement interne dans le Pacifique sont actuellement les catastrophes naturelles (liées aux conditions météorologiques et aux tremblements de terre)²⁷.

39. Ainsi, on pense que la gravité des récentes inondations au Pakistan a été accentuée par les changements climatiques. Quelque 32 millions de personnes (15 % de la population du pays) auraient été déplacées à la suite de ces inondations²⁸. En Afghanistan, des changements environnementaux néfastes ont aggravé les facteurs de déplacement et fait plus de 4,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays²⁹. En outre, les habitants des petits États insulaires en développement du Pacifique sont parmi ceux qui risquent le plus d'être déplacés par les catastrophes liées aux changements climatiques³⁰. Par conséquent, les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil de ces pays et de ceux vers lesquels les personnes fuiront doivent être renforcés afin d'assurer la couverture des populations déplacées.

40. Les déplacements de population posent d'importants problèmes aux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Or, les personnes déplacées font partie de celles qui ont le plus besoin de la protection sociale et juridique, laquelle repose sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Ainsi, l'établissement de l'identité juridique des enfants déplacés dès leur naissance peut contribuer à renforcer leur protection, à faciliter la recherche de solutions durables, notamment dans le cadre de l'accès à la propriété et à l'héritage, à prévenir les situations d'apatridie et à fournir des informations pour l'élaboration des politiques et la planification de l'aide humanitaire.

41. Malheureusement, les personnes déplacées ne sont souvent pas en mesure de prouver leur identité et risquent l'apatridie car leurs documents d'état civil et d'identité peuvent avoir été perdus ou détruits à la suite d'un déplacement, d'un conflit ou d'une catastrophe. En remplacement des documents d'identité, les personnes déplacées doivent avoir accès à des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil capables de répondre à leurs

²⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « Climate change and disaster displacement ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/climate-change-and-disasters.html>.

²⁷ Rapport du Réseau des officiers d'état civil du Pacifique sur son atelier de préparation et de réponse aux catastrophes qui s'est tenu à Suva du 2 au 4 octobre 2017.

²⁸ Smriti Mallapaty, « Pakistan's floods have displaced 32 million people - here's how researchers are helping », *Nature*, vol. 609 (septembre 2022), p. 667.

²⁹ Nasrat Sayed et Said Hashmat Sadat, « Climate change compounds longstanding displacement in Afghanistan », Migration Policy Institute, 29 juin 2022.

³⁰ Observatoire des situations de déplacement interne, « Displacement, disasters and climate change ». Disponible à l'adresse suivante : www.internal-displacement.org/research-areas/Displacement-disasters-and-climate-change.

besoins spécifiques. Malheureusement, ces systèmes peuvent être soumis à une forte pression en période de crise et peuvent donc être encore moins en mesure de faciliter l'enregistrement universel que dans des circonstances normales. Ainsi, lorsque des conflits et des catastrophes surviennent, il est d'autant plus important de veiller à préserver les registres d'état civil et à maintenir les services essentiels que sont les services d'enregistrement des faits d'état civil.

42. En adoptant la Déclaration ministérielle sur la construction d'un avenir plus résilient grâce à un enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil inclusifs, les membres et les membres associés de la CESAP sont convenus de prendre des mesures pour éliminer tous les obstacles qui empêchent les populations difficiles à atteindre et les personnes en situation de vulnérabilité, telles que les femmes et les enfants, les personnes handicapées, les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les travailleurs domestiques, les enfants trouvés et les personnes sans papiers d'avoir accès à l'enregistrement des faits d'état civil. En outre, ils ont reconnu que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil devaient être résilients et considérés comme un service public essentiel de l'État visant à protéger les droits de tout un chacun à être enregistré et à avoir accès à des documents officiels à tout moment, y compris en cas de catastrophe, de pandémie et d'autres crises.

43. À titre d'exemple, en 2016 et 2017, plus d'un million de réfugiés rohingya ont quitté le Myanmar pour se rendre au Bangladesh, où ils sont particulièrement vulnérables aux effets induits par les changements climatiques que sont les moussons, les tempêtes, les inondations et les glissements de terrain et courent de ce fait le risque de devoir à nouveau être déplacés et de ne pas pouvoir rentrer chez eux³¹. En outre, on estime que la vulnérabilité du Myanmar aux catastrophes d'origine climatique a accru sa fragilité générale, ce qui a aggravé la crise des réfugiés rohingyas³². Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a collaboré avec le Gouvernement bangladais pour offrir une protection, des services de gestion de l'identité et une assistance ainsi que pour établir des statistiques démographiques de la population rohingya déplacée jusqu'à ce que ces personnes aient accès à de véritables systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

44. Les mesures d'intervention prises lors du typhon Haiyan, également connu sous le nom de super typhon Yolanda, qui a frappé les Philippines en 2013, sont un autre exemple. Au total, quelque 4,1 millions de personnes ont été déplacées du fait du passage du typhon et plus de 6 000 personnes ont trouvé la mort. Le Gouvernement philippin, en collaboration avec ses partenaires de développement, a travaillé avec les officiers d'état civil locaux pour veiller à ce que la population touchée, y compris les personnes déplacées, ait accès aux services d'enregistrement des faits d'état civil. De nombreuses personnes déplacées ont perdu leurs documents d'identité ou d'état civil, ce qui a compliqué leur accès à l'aide humanitaire. Le Gouvernement a reconstitué les documents détruits pendant le typhon et s'est efforcé de faire en sorte que les personnes dépourvues de documents puissent continuer à utiliser le système d'enregistrement des faits d'état civil. En outre, du matériel et du personnel ont été envoyés parmi les populations touchées, y compris les personnes déplacées, pour permettre l'enregistrement mobile des faits d'état

³¹ HCR, « Climate change and disaster displacement ».

³² American Security Project, « Vulnerability to climate change and gender-based violence in the Rohingya refugee crisis », 26 octobre 2020.

civil les concernant. Des mesures ont été prises pour entrer en relation avec les communautés touchées afin d'identifier les lacunes et d'aider ces personnes à accéder aux services nécessaires³³. Il s'agit là d'un autre exemple qui montre que les mesures d'intervention en cas de catastrophe peuvent permettre de reconstruire en mieux, étant donné que les enseignements tirés de cette expérience ont ensuite servi à améliorer l'accès à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil des populations non déplacées dans d'autres contextes.

45. Lorsque toute la population de l'île d'Ambae (Vanuatu) a dû être déplacée en raison de l'activité volcanique de l'île en 2017, comme leur évacuation nécessitait des informations fiables sur les personnes concernées, on a procédé à un recoupement entre le registre des personnes évacuées et le registre civil³⁴. Bien que cette catastrophe ne soit pas liée aux changements climatiques, les enseignements tirés de cette évacuation pourront servir à l'avenir, lorsque des populations devront être déplacées en raison de catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, y compris en cas d'élévation du niveau de la mer. Plusieurs petits États insulaires en développement du Pacifique ont déjà mis en œuvre des mesures préventives, notamment en élaborant un cadre régional sur la mobilité climatique, appuyé par la CESAP et d'autres partenaires de développement.

46. Certaines communautés ont déjà commencé à se réinstaller, par exemple à Kiribati et dans les Îles Salomon. Aux Maldives, les habitants des atolls du nord, plus densément peuplés, se sont portés volontaires pour évacuer leurs maisons devenues plus vulnérables aux raz-de-marée et à l'érosion du littoral. Ce scénario deviendra de plus en plus courant à l'avenir et l'enregistrement des faits d'état civil jouera un rôle crucial dans le soutien aux communautés qui doivent être évacuées ou déplacées.

IV. Enseignements tirés du COVID-19 sur la résilience des systèmes

47. Le risque de pandémies futures pourrait augmenter avec les changements climatiques³⁵. En outre, les effets de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ont permis de tirer des enseignements sur l'incidence d'autres catastrophes et crises sanitaires sur ces systèmes. La pandémie de COVID-19 a révélé que de nombreux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans la région sont fragiles et vulnérables aux chocs. L'augmentation brutale du nombre de décès, les restrictions telles que le confinement et l'absence de personnel n'ont fait qu'aggraver la situation. À cause de ces faiblesses des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil de la région, il n'a pas été possible de mesurer la surmortalité et de suivre l'évolution de la pandémie³⁶.

³³ CESAP, « Civil registration in the context of emergencies, displacement and to prevent statelessness », vidéo, 24 novembre 2014.

³⁴ *Asia-Pacific Disaster Report 2015: Disasters without Borders – Regional Resilience for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2015). Voir aussi ESCAP/MCCRVS/2021/4, par. 7.

³⁵ Colin J. Carlson et al., « Climate change increases cross-species viral transmission risk », *Nature*, vol. 607 (avril 2022), p. 555 à 562.

³⁶ Matthew Kelly, Gloria Mathenge et Chalapati Rao, « Lessons learnt and pathways forward for national civil registration and vital statistics systems after the COVID-19 pandemic », *Journal of Epidemiology and Global Health*, vol. 11, Issue 3 (septembre 2021), p. 262 à 265.

48. Les mesures prises face à la pandémie de COVID-19 ont montré qu'il était important de traiter l'enregistrement des faits d'état civil comme un service essentiel qui devrait obligatoirement continuer à fonctionner pendant une pandémie. Bien qu'il puisse être nécessaire de fermer certains bureaux ici ou là et de limiter ou d'échelonner les horaires d'ouverture, les activités doivent être maintenues dans la mesure du possible, que ce soit par la fourniture de services en présentiel ou en ligne. En fonction des capacités, certains processus d'enregistrement (tels que les légitimations) peuvent être suspendus, mais l'enregistrement des naissances et des décès, y compris des morts fœtales, et la codification des causes de décès doivent être maintenus en priorité³⁷. Le fait que la Nouvelle-Zélande ait classé l'enregistrement des faits d'état civil comme un service essentiel dans les plans d'intervention d'urgence et dans la législation a permis de maintenir la fourniture des services d'enregistrement des faits d'état civil à la population pendant que le Gouvernement prenait des mesures pour faire face à la pandémie de COVID-19³⁸.

49. La pandémie a mis en évidence la nécessité de dématérialiser les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et de fournir des services d'enregistrement en ligne. À Sri Lanka, un système en ligne a été provisoirement mis en place pour permettre au public d'effectuer des demandes préalables de services d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et en Géorgie, les services en ligne existants ont été renforcés pour faire face à l'augmentation de la demande. Au Bangladesh, de nouveaux plans de transition numérique sont en cours, et aux Îles Salomon, les formulaires d'enregistrement sont disponibles en ligne et peuvent être envoyés par courrier électronique. Enfin, en Australie et en Nouvelle-Zélande, par exemple, des services d'enregistrement entièrement électroniques étaient déjà disponibles, ce qui a réduit les interruptions des services d'enregistrement pendant la pandémie³⁹.

50. Le passage au numérique offre la possibilité d'améliorer la collecte des données de l'état civil, notamment en ce qui concerne les communautés vivant dans des zones reculées et difficiles d'accès, qui sont particulièrement vulnérables en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Il convient de noter que, bien que les services en ligne offrent la possibilité d'améliorer la production de données sur la mortalité, la fourniture en ligne de l'ensemble des procédures d'enregistrement des faits d'état civil nécessitera d'importantes modifications législatives et procédurales, étant donné que, dans la plupart des cas, les personnes doivent se présenter en personne pour valider les informations avant de recevoir les documents juridiques produits par le système d'enregistrement.

51. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité d'intégrer les données du secteur de la santé aux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. La réalisation d'autopsies verbales dans le cadre des efforts de collecte de données de routine sur la mortalité améliorerait la qualité des données sur la cause des décès et renforcerait la capacité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques

³⁷ Équipe spéciale des Nations Unies sur l'identité juridique, « Maintaining civil registration and vital statistics during the COVID-19 pandemic », 9 avril 2020.

³⁸ Jeff Montgomery, « COVID-19 and CRVS in New Zealand: the show must go on », dans *Compendium of Good Practices: Harnessing Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) Systems in Conflict, Emergencies, and Fragile Settings* (Ottawa, Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, 2021).

³⁹ Matthew Kelly, Gloria Mathenge et Chalapati Rao, « Lessons learnt and pathways forward for national civil registration and vital statistics systems after the COVID-19 pandemic ».

de l'état civil à communiquer des données sur la mortalité lors de catastrophes et de situations d'urgence.

52. La question de la résilience des systèmes est étroitement liée au niveau de dématérialisation des systèmes existants. De nombreux pays de l'Asie et du Pacifique disposent encore de documents sur support papier, ce qui non seulement accroît le risque de perte ou de détérioration en cas de tempête, d'inondation, d'incendie ou de conflit, mais rend également la gestion et la sauvegarde des documents difficiles et coûteuses. Si la plupart des pays évoluent vers des systèmes plus dématérialisés, il reste encore un long chemin à parcourir avant que la transition numérique de l'ensemble des systèmes ne soit totalement achevée⁴⁰.

53. Dans de nombreuses îles du Pacifique, les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil sont loin d'être totalement dématérialisés et sont souvent fondés sur des tableurs mis à jour par une seule personne. De même, le niveau de soutien à l'infrastructure varie considérablement, ce qui influe à la fois sur l'opérabilité et sur la viabilité de ces systèmes⁴¹.

54. La vulnérabilité des archives est également un sujet de préoccupation. Ainsi, bien que la plupart des pays du Pacifique aient mis en place une forme ou une autre de registre d'état civil numérique, nombre d'entre eux peinent encore à rattraper le retard accumulé dans la numérisation d'anciens documents⁴². Par le passé, il est arrivé que des archives sur support papier soient complètement détruites ou endommagées lors de catastrophes naturelles. Ainsi, à la suite du tsunami qui a frappé Sri Lanka le 26 décembre 2004, de nombreux survivants ont non seulement perdu leurs documents officiels, mais se sont également heurtés à des difficultés d'accès aux services fournis par le Gouvernement dans le but précisément de leur venir en aide⁴³.

V. Questions portées à l'attention de la Commission

55. Le présent document a montré l'importance des données dans la lutte contre les changements climatiques et a souligné le rôle et le poids actuels et futurs de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil fonctionnels pour une action efficace contre les changements climatiques. La Commission est invitée à réaffirmer son engagement à faire en sorte que tous les habitants de l'Asie et du Pacifique puissent bénéficier de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil universels et adaptés, qui facilitent la jouissance de leurs droits et favorisent la bonne gouvernance, la santé et le développement. Elle est en outre invitée à souligner la nécessité d'accélérer les efforts visant à soutenir des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui soient résilients. Étant donné que les changements climatiques devraient avoir des conséquences de plus en plus graves en Asie et dans le Pacifique, il est plus que jamais impératif de veiller à ce que cette vision commune se concrétise.

⁴⁰ On trouvera une vue d'ensemble de l'état de dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie du Sud-Est dans le résumé à venir des discussions tenues lors de la première réunion du Réseau des officiers d'état civil de l'Asie du Sud-Est, qui s'est tenue à Manille du 7 au 9 février 2023.

⁴¹ Rapport du Réseau des officiers d'état civil du Pacifique sur son atelier concernant les mesures de préparation et d'intervention dans le contexte des catastrophes.

⁴² Ibid.

⁴³ Plan International, *Birth Registration in Emergencies: A Review of Best Practices in Humanitarian Action* (2014).